L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 14 AVRIL 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les anciennes de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—1y

DEMANDES.

TOUTE jeune fille parfaitement entendue à tenir une maison peut s'asseurer un Acme et $12 00 par mois. Elle sera considérée comme de la famille, et non comme une servante. La famille se compose de 2 personnes entre un garçon de 5 ans. Cette occasion est exceptionnelle ment bonne. On ne veut pas de quelqu'un à l'essai S'adresser: Famille Américaine X à ce bureau. 8 avr—

ON demande.—Une Française ou Allemande pour bonne et faire un petit ménage. S'adresser 94 Esplanade. 8 avril

A LOUER.

A LOUER—Une résidence haute, avec jardin, écurie, &c., rue Dumaine, 464. S'adresser chez A. D. Gomez, 209 Decatur. 1er avril—1y

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL.

Une Rare Occasion pour Acquérir une Propriété de Résidence Elégante dans le Second District, Splendide et Substantiellement Construite, RUE DU CANAL,

Dans le Centre de ce Grand Lot de Terre de Valeur borné par les rues CANAL, DOUANE, ST-PATRICK ET OLYMPIA.

Mesurant à peu près 360 pieds sur chacune des dites rues.

Contenant 2½ Lots de Terre.

Le tout magnifiquement embelli avec des arbres fruitiers et d'ombrage et de arbrisseaux et de choix, etc.

T. L. Bayne Jr versus Louis Lemme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,988—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encaisseurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, désigné par le No trois, sur un plan dressé par H. Grant, ingénieur civil, en juin 1837, par D. Howard, voyer, le 14 janvier 1837, déposé au bureau du R. Marks, ex notaire en cette ville, le 1er février 1837.

Le dit lot mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante-cinq pieds cinq pouces de profondeur sur un côté cent cinquante-deux pieds six pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No trois, et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme le No 168 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défenderesse par achat de Wm Phelps, d'après un acte portant ci Magee, ex-notaire le 12 avril 1866 (Le titre est enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 90, folio 484.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
14 mars—14 21 28—4 11 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif Civil.

Propriété commerciale de valeur, dans le centre de la ville, connue

No 166 RUE GRAVIER,

Et traversant tout l'îlot, et faisant face à la rue Union, sur laquelle elle est connue comme le

No 17 RUE UNION.

Toujours louée facilement et donnant un bon loyer, et qui vient d'être à neuf. A bâti au New Orleans Machine Co., Limité, jusqu'au 30 septembre 1892, à raison de $132 par mois.

(L'acquereur, cependant, ayant le privilege de racheter le dit bail ou de le faire cancelier).

Mme Sylvanie E. Denégre vs Mme E. S. Welham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,203.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encaisseurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, mesurant cent pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante-cinq pieds cinq pouces de profondeur sur un côté cent cinquante-deux pieds six pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No trois, et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme le No 168 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défenderesse par achat de Wm Phelps, d'après un acte portant ci Magee, ex-notaire le 12 avril 1866 (Le titre est enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 90, folio 484.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
14 mars—14 21 28—4 11 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Anna Hoer, Veuve de Martin Schiesser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,606.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de Mme Emiline Hyman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,702—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par les Alfred Gyhan, exécuteur testamentaire de la première compte provisoire et définitif par le Rev. C. W. Carter, exécuteur testamentaire par les dits Alfred Gyhan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 avril—12 17 21

Succession de Marcelite Charles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,594—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Wellmann, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 avril—12 17 21

Succession de Charles Hills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,523—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 avril—5 10 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, 23 mars—1er février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les paroisse et chiffres susdits, savoir:—Jenkins Frank vs John U. Frank.—No 34,313—Invasion.—Les membres de K. J. Wenck Esq., avocat pour la demanderesse, et de Fenelon Frank, avocat pour le défendeur, ayant été entendus sur les témoignages produits en faveur et contre le dit défendeur, il est ordonné, adjugé et décrété que le défendeur inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit et est déclaré et jugé par défaut en faveur de la dite demanderesse, Jenkins Frank, et contre le défendeur, John U. Frank, non marié, décédé, d'une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'à présent existé entre eux, que la demanderesse, Jenkins Frank, ait un plein jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de dix mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusque à la résiliation finale de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est ci-dessus et par le présent mentionné, et que la demanderesse ait un jugement de reconnaissance comme la propriétaire et la seule usufruitière de l'habitation connue sous le nom de Bellevue, située dans la paroisse de Plaquemines, contenant 33,773 et dans et sur cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées et celles de son mari et en son propre nom, tous les frais à être payés devant être taxés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'un sur caution et trois autres opposants de John Dillon, Dentiste Frais demeurant, tous de la Nouvelle-Orléans, soient et ne soient pas reçus à s'opposer à la dite séparation de biens et à la dite dissolution de communauté, entre mari et femme, existant même hors de Cour, sans frais.

Jugement rendu le 23 février 1892.
Jugement signé le 29 février 1892.
JOHN ZIMPEL,
Juge.

En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature officielle, le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 23 mars—1er avril de mon dans l'année de notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze.

TH. BOISSON,
Greffier Greffier.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 12 AVRIL.—CLASSE No 167
Tirage de 4 heures P. M.

17 64 4 33 47 50 54 20 18 9 60 38 10 7

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage sera apposée notre signature
Ce 13 avril 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Reconnuée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans sa annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. Ewell
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 10 MAI 1892.

GROS LOT:
$300,000
100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000, "	100,000
1 Lot de	50,000, "	50,000
1 Lot de	25,000, "	25,000
2 Lots de	10,000, "	20,000
5 Lots de	5,000, "	25,000
25 Lots de	1,000, "	25,000
100 Lots de	500 "	50,000
200 Lots de	300, "	60,000
500 Lots de	200, "	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300, "	30,000
100 Lots de	$200, "	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100, "	99,900
2,124 Lots se montant à		$1,024,800

PRIX DU BILLET;
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 13 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYER L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donner l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès vient passé des lois établissant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous donnant le droit à la Compagnie d'Express pour répandre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités parce chaque tirage en nombre voulu, par Express, aussitôt après chaque tirage.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, dont la perpétuité de l'existence du Législature, qui en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1893.

Il y a tout de système frauduleux et malhonnête à vendre sur le marché pour les billets soi-disant reportant d'anciens numéros, que les acheteurs doivent y faire attention, car LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, n'a plus de billets en circulation.

Published Daily, Tuesdays excepted, by the Louisiana Publishing Company, Limited, at No 26 Camp street, New Orleans.
Entered at the Postoffice at New Orleans as second class matter.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
One annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
One annum, $2; six months, $1.50; three months, $1.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Quincaillerie, Matériaux d'Architecture, Outils, etc., Stoves, Dissocnecteurs patentés pour l'eau de pluie, Meubles de Bureaux, Coffre-fort, etc.

The Acme Hoodoo Co. vs The Cee Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,382.—En vertu d'un writ concurrant à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du commandement des présentes, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 14 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 103 rue Camp:

Un lot de quincaillerie, outils, meubles de bureau, divers, etc., d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 avril—3 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL.

Bureaux sur les lieux, No 603 rue Magazine, consistant en un fort stock de choix de comtoirs et bottes—Souliers pour messieurs et dames—Pantoufles, etc.—Meubles, vitrines, installations, divers, etc., aussi bien qu'une assortiment de meubles de maisons, etc, dans l'affaire de

Simon Bloss vs. Samson Corf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,218—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 22 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, au No 603 rue Magazine, tout le contenu du dit local, comprenant un grand stock de chaussures, etc., installations.

Aussi, un lot de meubles de maison assortis. Le tout selon l'inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 avril—11 14 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif

Du contenu d'un magasin de bijouterie AU No 341 RUE DECATUR.

Comprenant un grand assortiment de Bijouterie, montres, pendules, vitrines, installations, divers.

Dans l'affaire de

Joseph D. Cranmore vs George Gemmeling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,355.—En vertu d'un writ de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, No 341 rue Decatur.

Le contenu et les installations etc, du magasin de bijouterie connu sous le No 341 local No 5 près un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
6 avril—6 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Premier District.

Jos. A. Dare vs. C. J. Johnson et T. M. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,235—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encaisseurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Neuf certains lots de terre situés et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Pearl, maintenant Commerce, Terpsichore et Louisa, maintenant Calliope, désignés par les lots trente-et-un, trente-deux, trente trois et trente-quatre, d'après un plan dressé par E. Pimpie, voyer, déposé au bureau de A. Maureau, notaire en cette ville, et les Nos trente-cinq, trente six et trente-sept, sur un plan préparé par le shérif et déposé au bureau de H. B. Gehan ex-notaire public en cette ville. Les Nos trente-un, trente-deux, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 novembre 1834, et déposé pour qu'on s'y réfère, dans le bureau de H. B. Gehan, ex-notaire en cette ville, les dits lots de terre mesurant comme suit: Lots Nos trente-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six et trente-sept mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds six pouces mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Pearl, maintenant rue Commerce, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit et trente-neuf centièmes de pouce, vingt pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—18 15 22 29—mai 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif.

Bonne occasion d'investir dans une propriété rémunératrice, centralement située.

Connue comme local No 42 RUE UNION.

Maintenant louée à bail (à bonne valeur) jusqu'au 30 septembre 1892.

L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilège de prendre le dite propriété sujette au dit bail ou de les faire cancelier.

Dans l'affaire de

Mlle A. Denégre vs Mme E. S. Welham

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,176—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encaisseurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et la dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilôt No 125, borné par les rues Notre Dame, Carondelet, Perdido et Baronne, désigné par le No 1, sur un plan dressé par E. Pilie, voyer, annexé à un acte d'échange de H. B. Gehan, notaire en cette ville, le 8 août 1835, et s'étendant dans le fond d'une égale profondeur à celle du lot No 2, ayant front sur la rue Carondelet de 30 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Notre Dame sur une profondeur de 95 pieds 3 pouces.

Les dites bâtisses portant les Nos 151, 153, 155, 157, 159 de la rue Tchoupitoulas.

Le No 1 sur lot No 2 sur le plan de Pilie, rue Notre Dame et Tchoup toulas, et aussi le droit et titre à la dite aîles, de même que il existe sur le lot No 2 qui lui est contigu, le tout avec tous les appartenances et dépendances.

Saisi dans l'affaire et dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété désirable et de valeur dans le premier district.

Joseph D. Taylor vs Stephen C. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 35,171.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, à la Bourse des Encaisseurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y existent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Krate, (anciennement Malheurte), Constantinople, Annunciation et Galvez, (anciennement Bartholomew) mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Krate, deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur et ayant cette même largeur à l'arrière du lot.

Le dit lot étant borné et désigné comme suit: Lots Nos trente-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six et trente-sept mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds six pouces mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Pearl, maintenant rue Commerce, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit et trente-neuf centièmes de pouce, vingt pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—18 15 22 29—mai 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif.

Bonne occasion d'investir dans une propriété rémunératrice, centralement située.

Connue comme local No 42 RUE UNION.

Maintenant louée à bail (à bonne valeur) jusqu'au 30 septembre 1892.

L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilege de prendre la dite propriété sujette au dit bail ou de les faire cancelier.

Dans l'affaire de

Mlle A. Denégre vs Mme E. S. Welham

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,176—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encaisseurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et la dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilôt No 125, borné par les rues Notre Dame, Carondelet, Perdido et Baronne, désigné par le No 1, sur un plan dressé par E. Pilie, voyer, annexé à un acte d'échange de H. B. Gehan, notaire en cette ville, le 8 août 1835, et s'étendant dans le fond d'une égale profondeur à celle du lot No 2, ayant front sur la rue Carondelet de 30 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Notre Dame sur une profondeur de 95 pieds 3 pouces.

Les dites bâtisses portant les Nos 151, 153, 155, 157, 159 de la rue Tchoupitoulas.

Le No 1 sur lot No 2 sur le plan de Pilie, rue Notre Dame et Tchoup toulas, et aussi le droit et titre à la dite aîles, de même que il existe sur le lot No 2 qui lui est contigu, le tout avec tous les appartenances et dépendances.

Saisi dans l'affaire et dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

THE NEW-ORLEANS BEF

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and especially recommended to those desirous of improving their French and gentlemen are wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

One annum, $12; six months, $6 three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

One annum, $2; six months, $1.50; three months 50 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété de Valeur.

Maison à double corps de logis

Nos 161 et 163 rue Claiborne, entre Dumaine et Ste-Anne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Escanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 16 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encaisseurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Pearl, maintenant Commerce, Terpsichore et Louisa, maintenant Calliope, désignés par les lots trente-et-un, trente-deux, trente trois et trente-quatre, d'après un plan dressé par E. Pimpie, voyer, déposé au bureau de A. Maureau, notaire en cette ville, et les Nos trente-cinq, trente six et trente-sept, sur un plan préparé par le shérif et déposé au bureau de H. B. Gehan ex-notaire public en cette ville. Les Nos trente-un, trente-deux, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 novembre 1834, et déposé pour qu'on s'y réfère, dans le bureau de H. B. Gehan, ex-notaire en cette ville, les dits lots de terre mesurant comme suit: Lots Nos trente-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six et trente-sept mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds six pouces mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Pearl, maintenant rue Commerce, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit et trente-neuf centièmes de pouce, vingt pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—18 15 22 29—mai 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

CAPITALISTES ATTENTION.

Les grandes bâtisses à deux et trois étages solidement construites connues précédemment comme le

PELICAN WAREHOUSE,

Maintenant occupées par

HENDERSON'S SUGAR REFINERY,

Et faisant face aux rues Commerce, Notre-Dame et Girod, se composant de près de la moitié de l'îlot, rapportant $8,000 par an.

La grande bâtisse en briques à deux étages solidement construite coin Tchoupitoulas et Notre-Dame comme le

BAINBOW WAREHOUSE.

La grande bâtisse en briques à un étage solidement construite rue Tchoupitoulas, entre Julie et Notre-Dame, attenant au Rio Warehouse et connue comme le

INDIA WAREHOUSE.

Coin Chartres et St-Louis, en face l'Hôtel Royal, la grande bâtisse à trois étages et mansardes occupée au rez-de-chaussée comme magasins et en haut comme résidences.

Francis Frederick Steenackers
—VS—
Josephine Eliza L. Pargoud.
Pour un Partage.

No 35,378—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Escanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 16 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encaisseurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commerce.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ilot borné par les rues Claiborne, Derbigny, Ste-Anne et Dumaine. Les améliorations consistent en une maison à un étage et attic double corps de logis avant 8 chambres, une bâtisse en briques à deux étages ayant 6 chambres, citerne latrines, etc.

Aussi, un lot de quincaillerie, outils, meubles de bureau, divers, etc., d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
3 avril—3 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL.

Bureaux sur les lieux, No 603 rue Magazine, consistant en un fort stock de choix de comtoirs et bottes—Souliers pour messieurs et dames—Pantoufles, etc.—Meubles, vitrines, installations, divers, etc., aussi bien qu'une assortiment de meubles de maisons, etc, dans l'affaire de

Simon Bloss vs. Samson Corf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,218—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 22 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, au No 603 rue Magazine, tout le contenu du dit local, comprenant un grand stock de chaussures, etc., installations.

Aussi, un lot de meubles de maison assortis. Le tout selon l'inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 avril—11 14 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif

Du contenu d'un magasin de bijouterie AU No 341 RUE DECATUR.

Comprenant un grand assortiment de Bijouterie, montres, pendules, vitrines, installations, divers.

Dans l'affaire de

Joseph D. Cranmore vs George Gemmeling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,355.—En vertu d'un writ de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, No 341 rue Decatur.

Le contenu et les installations etc, du magasin de bijouterie connu sous le No 341 local No 5 près un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
6 avril—6 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Premier District.

Jos. A. Dare vs. C. J. Johnson et T. M. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,235—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encaisseurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Neuf certains lots de terre situés et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Pearl, maintenant Commerce, Terpsichore et Louisa, maintenant Calliope, désignés par les lots trente-et-un, trente-deux, trente trois et trente-quatre, d'après un plan dressé par E. Pimpie, voyer, déposé au bureau de A. Maureau, notaire en cette ville, et les Nos trente-cinq, trente six et trente-sept, sur un plan préparé par le shérif et déposé au bureau de H. B. Gehan ex-notaire public en cette ville. Les Nos trente-un, trente-deux, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 novembre 1834, et déposé pour qu'on s'y réfère, dans le bureau de H. B. Gehan, ex-notaire en cette ville, les dits lots de terre mesurant comme suit: Lots Nos trente-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six et trente-sept mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds six pouces mesurant